



05.59.61.01.96



ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

le 19/10/2022 de 17h30 à 20h00

PARTICIPANTSPrésents :

- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Jessica Bergeret (Représentante des parents d'élèves)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)

Excusés :

- Bruno Bourdaa (Maire de la Commune)
- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Françoise Loustau Chardez (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)

Rédacteur compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
Règlement intérieur du conseil d'école : fonctionnement et rôle	Le conseil d'école donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et mise en application des valeurs et des principes de la	Information

	<p>République).</p> <p>Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.</p> <p>Les représentants des parents d'élèves élus le 13 octobre 2023 pour l'année scolaire 2023-2024 sont :</p> <p style="text-align: center;">Jessica BERGERET, Vincent CROUSEILLES, Maguy LENESTOUR et Sabrina MENESES</p> <p>Détail du scrutin : 147 inscrits / 65 votants dont 57 votes exprimés</p> <p>Merci pour leur engagement.</p>	
I) FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE		
<p>a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité</p>	<p>Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative.</p> <p>Il est rédigé suivant l'article R411-4 du code de l'éducation et suivant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées Atlantiques.</p> <p>Des propositions de modification du règlement de l'école sont portées à la connaissance des membres du conseil d'école : les règles de vie à l'école</p> <p>Le règlement accompagné de la charte de la laïcité sera envoyé par mail aux parents. Un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation du règlement et de la charte.</p>	<p>Vote du règlement pour l'année 2023-2024</p> <p>8 pour 0 contre 0 abstention</p> <p>Le règlement est adopté pour l'année 2023-2024</p>
<p>b) Sécurité à l'école : Incendie/ PPMS intrusion-attentat/ PPMS risque majeur</p>	<p>L'exercice incendie était prévu le lundi 16 octobre. En raison de l'attaque à Arras vendredi 13 octobre, les écoles ont pour consigne de reporter après les vacances tous les exercices PPMS prévus. L'exercice incendie ainsi que l'exercice attentat intrusion seront reprogrammés à la rentrée.</p> <p>Pour rappel, suite aux exercices réalisés l'année dernière, la mairie doit fournir des cornes de brume à chaque classe (sifflet non audible en cas d'intrusion).</p> <p>Remise à jour du PPMS à la rentrée</p>	<p>5 cornes de brume à fournir par la mairie</p>
<p>c) Plan Vigipirate</p>	<p>A la suite de l'attaque d'Arras, la posture VIGIPIRATE a été réévaluée au niveau « urgence</p>	

Année Scolaire 2023-2024

	attentat ».	
d) Hygiène à l'école	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a plus de protocole sanitaire lié à la COVID. Le port du masque est néanmoins fortement recommandé pour les personnes asymptomatiques positives au COVID. 	
e) Budgets municipaux	<p>Les enseignantes font remonter que le prix des fournitures et du papier a fortement augmenté en un an et demandent si le budget peut être revu à la hausse pour l'année prochaine.</p> <p>De même, au niveau des tarifs de bus, le prix a fortement augmenté (un bus pour sortie de proximité environ 130 euros / 240 euros sur Pau) ce qui limite fortement les sorties. Est-il envisageable d'augmenter les crédits bus ?</p>	<p>La municipalité ne peut pas augmenter les budgets fournitures.</p> <p>Un point sera refait en juin.</p> <p>Concernant la subvention de la coopérative scolaire, la mairie va faire une demande (bus).</p> <p>La mairie précise que le budget transport bus / entrée pour la piscine a augmenté.</p>
f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative	<p>Versement APE en aout : 1238,33 euros</p> <p>Le solde actuel est de 3400 euros auxquels il faut déduire les cotisations USEP. Il reste à enregistrer les contributions des parents.</p>	
II) COMMUNICATION		
a) Parents/Enseignants	<p>Une réunion de rentrée a été organisée le 22/09/2023 par les enseignantes des classes du CP au CM2 afin de présenter le fonctionnement et les projets de classe. Les enseignantes précisent que peu de familles ont pu se rendre disponibles et interrogent les représentant des parents d'élèves sur les raisons de cette faible participation.</p> <p>Les enseignantes précisent que c'est un moment de l'année important pour prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Un rendez-vous individuel n'a pas la même fonction que ce temps collectif.</p> <p>Le coordonnateur d'ULIS a reçu de manière individuelle les familles des élèves inscrits au dispositif ULIS en juin et septembre.</p> <p>Les enseignants se tiennent à la disposition des parents pour tout point sur la scolarité de</p>	<p>Les représentant des parents d'élèves interrogeront les parents sur ce sujet.</p>

Année Scolaire 2023-2024

	leur enfant. Pour cela, il convient de les solliciter par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les enseignants peuvent également être amenés à solliciter un rendez-vous auprès des parents afin d'évoquer des points précis de la scolarité de l'élève.	
b) Parents/Direction	Les parents des nouveaux arrivants ont été rencontrés par Mme Pucheu en juin et septembre. La directrice a présenté le fonctionnement général de l'école lors de la réunion de rentrée. La directrice peut être amenée à solliciter les parents s'il est nécessaire de réunir l'équipe éducative pour des points particuliers de la scolarité de l'élève.	Information
c) Parents/Mairie	Pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent s'adresser à la mairie. Contact par mail : enfancejeunesse@mairienay.fr	
III) PROJETS ET VIE DE L'ECOLE		
a) Projet d'école	<p>Les deux dossiers, déposés par l'équipe enseignante dans le cadre de « <u>Notre école Faisons là ensemble</u> » courant d'année dernière ont été validés par le rectorat. Ils incluent : réaménagement de la cour d'école (16531 euros) et équipement avec matériel flexible pour les classes (11517 euros). L'achat du matériel de classe a été réalisé pendant l'été et livré en septembre. Reste six tables à roulettes à livrer. L'achat du matériel pour l'aménagement de la cour sera réalisé quand la cour sera définitivement fermée.</p> <p>L'équipe enseignante rappelle que lors de la réalisation du dossier NEFLE, la municipalité prenait en charge le financement de l'équipement flexible du dispositif ULIS et demande à quel moment celui-ci sera réalisé.</p> <p><u>Labellisation E3D</u> L'équipe enseignante a déposé le dossier en mai 2023. La labellisation a été obtenue fin juin 2023. Cette labellisation est une reconnaissance de l'ensemble des actions menées en faveur du développement durable par le rectorat de Bordeaux. Cette année, le principal axe de travail sera l'élection des éco-délégués et l'animation et mise en place de leurs actions.</p>	Les commandes du dispositif ULIS pourront être passées courant 2024

Année Scolaire 2023-2024

<p>b) Les outils (manuels et logiciels)</p>	<p>Chaque enseignante a présenté les outils spécifiques de sa classe au cours de la réunion de rentrée.</p> <p><u>Les outils communs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le cahier de liaison pour la communication avec la famille ; • certains cahiers peuvent suivre la scolarité de l'élève <p><u>Logiciels</u> : des tablettes sont à disposition => le WIFI n'étant pas disponible dans toutes les classes, leur utilisation n'est à l'heure actuelle pas efficiente=> nécessité d'installer la fibre pour déployer le WIFI dans toutes les classes. Quand ces travaux sont-ils prévus ?</p> <p>TBI en panne depuis 3 semaines dans la classe de Madame Pucheu. Pas de date de réparation annoncée</p> <p>L'équipe enseignante fait remonter des lenteurs dans la prise en charge des problèmes informatiques de manière générale avec la nécessité de multiples relances (mails, appel téléphonique, réunion) Elle précise que ces relances sont du temps perdu pour les enseignantes et la direction et qu'elle préfèrerait consacrer ce temps à du travail à visée pédagogique.</p> <p>Pour information :</p> <p>Ecran ordinateur et télécommande de la classe de Madame Pucheu en panne pendant plusieurs mois l'an dernier.</p> <p>Remplacement lampe TBI classe de Madame PEES LALANNE => a nécessité plusieurs mois et plusieurs relances</p> <p>Calibrage des TBI : non résolu</p> <p>Lenteur des ordinateurs : non résolu => renouvellement des ordinateurs envisagé mais non réalisé à ce jour.</p>	<p>La mairie a contacté un prestataire pour déployer la fibre dans les bâtiments de la municipalité</p> <p>Le prestataire doit envoyer un devis pour un nouveau TBI.</p> <p>Les tours vont être remplacées par des tours plus puissantes (3 pendant les vacances de la Toussaint. La suite plus tard)</p>
<p>c) Les projets de classe</p>	<p><u>Réalisés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Nettoyons la ville</u> le 6/10 par les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 • <u>La Grande Lessive</u> : exposition des œuvres réalisées par les 4 classes le 19/10. La météo ayant été peu clémente, les productions n'ont été exposées que l'après-midi. • <u>Rencontre Rugby</u> le 10 octobre au stade de Nay pour les classes de CE2/CM1 et 	<p>Information</p>

CM1/CM2

- Cycle natation : 10 séances à Nayeo en septembre/octobre pour les CP et CE1/CE2 financés par la municipalité.

A venir

- Ludothèque 1 fois par période à partir de P2
- Vendredi festif : le 20 octobre ; organisation de jeux coopératifs, jeux de logique, réalisation d'une œuvre collective, atelier culture anglaise
- Frisson Bordères : le 20 octobre classes CP/CE1 et CE1/CE2 - atelier en classe le 20/10/2022 d'une éditrice => financé par coopérative école 200 euros.
- Projet Natation à NAYEO en P2/P3 pour les classes CE2/CM1 et CM2 financé par la municipalité
- Projet cyclo : en P5
- Eکیدen pour les classes de CP et CE1/CE2 en P3
- Cross : en mars avril pour les 4 classes
- Activités gymniques : 5 séances pour chaque classe avec Sautaprats – déplacement à pied (1160 euros)

- Une sortie spectacle avec l'association Agora pour les 4 classes (financée par coopérative école entrées 510 euros + 2 bus 450 euros à confirmer).
- Projet Théâtre : l'école a obtenu un financement pour participer à un projet départemental théâtre – 2 interventions de la compagnie théâtrale, 1 intervention du conseiller pédagogique, un temps de formation des enseignantes, une rencontre avec une autre école (la coopérative de l'école financera 2 bus pour la rencontre 500 euros)
- Chorale pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 avec l'école de musique du pays de Nay
- Ecocène : Vers une alimentation éco responsable (CE2/CM1) + projet L'eau d'ici (CM1/CM2)
- Projet Quebec : Classe de CE1/CE2 avec Maison de retraite Saint Joseph de Nay
- Projet écho d'escale : classes CE2/CM1 et CM1/CM2
- Visite de la station d'épuration : classe CE1/CE2 et CM1/CM2
- Cinéma de Noël : la mairie financera la séance avant les vacances de fin d'année

	<p>pour les quatre classes. Ce qui représente un total de 2820 euros pour la coopérative de l'école. L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs et les parents agréés pour leur engagement.</p>	
d) Accueil périscolaire	<p><u>Aide aux devoirs</u> : 20 enfants inscrits avec 4 bénévoles le lundi et le jeudi. Ouvert à tous les enfants de l'école élémentaire. Possibilité de mettre en place un seul service cantine ? Enseignante favorable</p>	Cette année, l'organisation avec un seul service de cantine sera testée
IV) PARCOURS DE L'ELEVE		
a) Dispositif d'aide	<p>Un dispositif ULIS est implanté dans l'école. Un enseignant spécialisé est donc présent sur l'école en permanence. Outre la coordination du dispositif ULIS, il a aussi un rôle de personne ressource auprès des enseignants pour accompagner dans l'identification des besoins de tous les élèves. Le RASED peut être sollicité par les parents ou les enseignants pour des observations, des bilans et des prises en charge de petit groupe. Il est constitué de deux enseignants spécialisés et d'une psychologue. Les APC : elles débiteront à partir de la période 2 et seront réalisées pendant la pause méridienne (séance de 30 minutes).</p>	Même fonctionnement que l'an dernier pour la mise en place des APC.
b) Structures spécialisées et partenaires associés	<p>Différents partenaires accompagnent plusieurs élèves : -Le SESSAD d'Arimoc => retard dans la prise en charge en raison du lieu de prise en charge différent du lieu d'école Ils occupent la salle du foyer restaurant. Les travaux dans la salle ont-ils été réalisés ? -L'ITEP -Le CMPEA -L'hôpital de jour de Nay</p>	Les travaux ont été réalisés par la mairie
c) Liaisons école/collège et maternelle/élémentaire	<p>Le CEC aura lieu le 16 novembre. La liaison maternelle élémentaire se fait dans le cadre des projets menés au sein des deux écoles. Des réunions de cycle sont également organisées. La liaison GS CP s'effectue également par le biais de rencontres des enfants à l'école</p>	information

	maternelle ou dans la classe des CP à l'école élémentaire.	
V) PROGRAMME PHARE		
	<p>Ce programme se généralise dans toutes les écoles du territoire. C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, 10h par an et par classe sont consacrées à la prévention du harcèlement. Cela prend différentes formes : vie de classe, jeux coopératifs, séquence spécifique.</p> <p>L'école a communiqué en début d'année à chaque famille les coordonnées de structures d'écoute et d'aide (cahier de liaison).</p> <p>Les enseignants communiquent en classe sur le sujet avec les élèves tout au long de l'année.</p> <p>Les classes participeront le 9 novembre à la journée de lutte contre le harcèlement.</p>	information
VI) QUESTION PARENTS		
Les poubelles	<p>Les containers des poubelles sont devant la cour d'école ce qui génèrent de fortes odeurs lorsque les élèves sont dans la cour de récréation.</p> <p>Des bouts de verre cassés sont retrouvés à proximité.</p>	La mairie souhaiterait enterrer les poubelles. Elle cherche des solutions
Délai inscription cantine	<p>Les délais sont trop longs pour inscrire à la cantine, manque de flexibilité si finalement l'enfant n'a pas besoin de manger à la cantine.</p>	<p>La mairie va faire une réponse à toutes les familles via une lettre.</p> <p>Les enseignants questionnent la pertinence de l'appel cantine en début de classe à partir du moment où les familles doivent inscrire leur enfant en amont.</p>

Année Scolaire 2023-2024

Menu de la cantine	Des familles font remonter le fait que les menus ne sont pas accessibles sur le portail famille.	Ils sont visibles sur le portail famille dans restauration scolaire
Fin de travaux	Quand les travaux seront-ils finis ? Le déménagement est-il programmé ?	Les travaux devraient être finis fin février. La date du déménagement reste à définir. L'équipe enseignante s'inquiète de l'organisation du déménagement et rappelle les difficultés rencontrées lors des précédents déménagements. Elle n'est pas favorable à un déménagement pendant l'année scolaire.

Le directeur,

Le secrétaire